



U.C.S.A. cgt

Nouvelle tragédie à France 3 Lorraine

La direction du Pôle Nord-Est a informé par un communiqué l'ensemble des collaborateurs lorrains de la disparition de leur collègue, Frédéric Marchant, technicien logistique, survenu le samedi 14 mars.

La direction a précisé oralement la nature de cette disparition, mais n'a pas souhaité procéder à une nouvelle communication et ce, malgré les interrogations qui naissent un peu partout dans l'entreprise. C'est pourquoi il nous semble opportun d'en informer l'ensemble des salariés.

Notre collègue a mis fin à ses jours sur le parking de France 3 Nancy. C'est la police qui a fait la terrible découverte samedi en fin d'après-midi.

La CGT adresse toutes ses condoléances à sa famille, à ses proches et à tout le collectif de travail de Nancy, déjà durement éprouvé par la disparition dramatique d'un collègue JRI de Bar-le-Duc et le décès brutal d'un collègue de la direction financière.

Frédéric, en arrêt maladie depuis de longs mois, était en conflit ouvert avec sa hiérarchie et la CGT l'avait accompagné à plusieurs reprises dans ses démarches.

Le fait qu'il ait commis ce geste sur son lieu de travail n'est pas anodin. Même si des difficultés personnelles expliqueront probablement en partie son geste, la jurisprudence la plus récente considère que si le suicide survient sur le lieu de travail, celui-ci est présumé d'origine professionnelle.

Voilà des années que les suicides sur le lieu de travail font régulièrement la une des journaux. Un phénomène en lien direct avec l'intensification du travail et la dégradation des conditions de travail. Face à cette souffrance, face aux suicides, France télévisions a beaucoup communiqué, signé un accord sur la prévention des risques, créé une direction de la santé, fait intervenir des cabinets d'experts... Avec quels résultats ?

Ces tragédies doivent cesser. L'entreprise doit prendre conscience de la gravité de la situation.

Paris, le 17 mars 2015